



32230 LADEVÈZE-VILLE

DÉPARTEMENT DU GERS

☎ 05 62 09 37 43

mairie.ladeveze-ville@wanadoo.fr

## ARRONDISSEMENT DE MIRANDE

### ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTION ET DE SIGNATURE

N° AR\_2026\_06

#### Le Maire de la Commune de Ladevèze-Ville,

**Vu** le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2122-18, L 2122-19 et L 2122-23

**Vu** la délibération du conseil municipal en date du 21/03/2026, fixant à 3 le nombre des adjoints au Maire,

**Considérant** la nécessité pour la bonne administration locale de déléguer un certain nombre d'attributions,

#### ARRETE

Article 1 : Il est donné délégation de fonction et de signature à :

- Monsieur Jean-Claude FOURCADE, 1<sup>er</sup> adjoint, délégué aux élections. Il sera en charge de l'organisation des opérations électorales.
- Madame Marielle PERY, 2<sup>ème</sup> adjointe, déléguée au cimetière et à l'urbanisme. Elle sera en charge de l'instruction et de la délivrance des autorisations d'urbanisme ainsi que des actes de concession.
- Monsieur Gauthier AIGUILLON, 3<sup>ème</sup> adjoint, délégué à la voirie. Il sera en charge du suivi de l'entretien de la voirie.

Article 2 : Madame le Maire est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié et notifié aux l'intéressés et dont une ampliation sera transmise à Monsieur le préfet du Gers.

Fait à Ladeveze-Ville, le 27/03/2026  
Le Maire, Sylvie THEYE

